



---

COLLABORATIONS EXTÉRIEURES

## IL EST TEMPS DE FAIRE LE MÉNAGE

**Un directeur des Sports qui décide de convoquer sa rédaction pour causer déontologie... enfin ! Il faut dire qu'il y a urgence dans un service secoué par la pathétique « affaire Mickey », effet secondaire de l'épidémie de « ménages » qui touche une partie des rédactions de France Télévisions. Jusqu'à voir des rédacteurs en chef proposés comme « prestations complémentaires » par des agences de communication !**

C'est une note de service particulièrement concise, transmise aux journalistes de la rédaction des Sports de France Télévisions : « *lundi 8 juin, à l'issue de la conférence de rédaction de Stade2, Daniel Bilalian fera un point sur la déontologie* ».

Une révolution culturelle dans un groupe où le thème des « ménages » reste largement tabou.

Une conséquence, probablement, de « l'affaire Mickey » : le 31 mai, un employé de Disneyland Paris, déguisé en souris, s'est retrouvé invité principal de l'émission « Tennis Club », sur France4.

Et ce à l'invitation du co-présentateur de l'émission, lui même sollicité quelques jours plus tôt par le parc d'attractions pour animer une exhibition.

C'est hélas une réalité : aucune rédaction de France Télévisions n'échappe aux « ménages ».

Mais celle des Sports est une championne dans ce domaine.

En tête de peloton, certaines des figures les plus connues du service, présentateurs ou commentateurs.

Ils semblent passer beaucoup de temps hors des bureaux de France Télévisions. Pour vanter les mérites d'un équipementier sportif, ou animer des séminaires d'entreprise. Voire assurer la promotion d'un magasin de meubles... au mépris total de la charte des journalistes professionnels !

D'autres animent une émission récurrente sur une web TV de communication d'entreprise, ou sont engagés comme speaker de compétitions. Des agences de relations publiques proposent même, en ligne, les « prestations » de certains de nos cadres.

La palme revient quand même à ce rédacteur en chef se vantant devant ses collègues de ne pas être disponible pour couvrir une compétition majeure de sa rubrique : « *débrouillez vous pour les reportages moi ce jour là j'assure l'animation pour l'organisateur!* »

Car en plus d'être affligeantes et condamnables, ces « collaborations extérieures » affectent les plannings, le fonctionnement du service, et donc l'antenne. Il est parfois délicat de demander à certaines vedettes de se concentrer sur leur travail à France Télévisions : les juteuses collaborations extérieures prennent tellement de temps !

Au sein de la rédaction des Sports, personne n'ignore que ces collaborations extérieures se font souvent sans l'accord préalable de la Direction. En dépit de règles strictes maintes fois rappelées par l'entreprise.

Ces « ménages » s'effectuent parfois même lors de journées de travail... où le journaliste, bien que marqué « présent » au tableau de service, est très difficile à trouver dans les bureaux.

Quel luxe : être payé pour son activité (réelle) dans le privé, tout en touchant son salaire pour son activité (supposée) dans le public.

Ces pratiques existent, hélas, depuis des années. Mais à l'heure où le groupe compte réduire ses effectifs, l'attitude de ces « vedettes » est indécente. Et leur cynisme, insupportable.

Le SNJ a toujours dénoncé les « ménages », qui profitent à quelques uns et discréditent le travail de tous.

Le SNJ appelle aujourd'hui la direction à une réelle négociation pour mettre fin définitivement aux collaborations extérieures (hors enseignement du journalisme) dans les rédactions de France Télévisions. Notre crédibilité est en jeu.

Dans ces moments difficiles pour l'entreprise et ses salariés, nous espérons que le directeur des Sports prendra ses responsabilités. Nous avons toujours pris les nôtres sur ce dossier.

Paris, le 5 juin 2009

<http://www.carte2009.fr/>

---

*SNJ France Télévisions*  
Pièce A 212 - e-mail : [snj@france3.fr](mailto:snj@france3.fr)

*Serge Cimino* : 06 17 55 53 82 - *Richard Coffin* : 06 70 98 41 27